

QUELQUES CONSIGNES IMPORTANTES EN CAS D'ACCIDENT...

Par Arnaud CHANTIN, Sapeur pompier et Moniteur de secourisme

Introduction

En présence d'un accident, intervenir et porter secours est une obligation légale. S'enfuir et/ou ne pas porter secours est passible de sanctions graves.



Code Pénal - Article 223-6 : Sera puni de cinq ans d'emprisonnement et de 500 000 F d'amende quiconque s'abstient volontairement de porter à une personne en péril l'assistance que, sans risque pour lui ou pour les tiers, il pouvait lui prêter soit par son action personnelle, soit en provoquant un secours.

Pour gérer efficacement une situation comme un accident, il faut savoir **PROTEGER, ALERTER** et **SECOURIR**.

1 / Rester calme

Evaluer posément la situation et ses dangers.

Réfléchir avant d'agir et conserver son calme.

Cela va sans dire, mais cela va encore mieux en le disant. C'est valable pour vous, vos proches et les personnes impliquées dans l'accident. Il peut arriver que faire preuve d'autorité soit le seul moyen.



La panique mène à la panique, donc à l'erreur, qui peut être grave. Il vaut mieux réfléchir 30 secondes de plus et faire le bon geste plutôt que de se précipiter ... dans le mur. De plus, lorsque quelqu'un panique sur un accident, c'est généralement communicatif.



Un bord de route pendant un accident n'est pas le meilleur endroit pour discuter de la responsabilité des uns et des autres dans un accident. Renvoyez chacun dans son coin et laissez la Police ou la Gendarmerie (qui se déplace systématiquement en cas d'accident corporel) gérer ce type de problème.

2/ Protéger

La règle générale est de protéger tout le monde des dangers et risques environnant et **d'éviter le suraccident.**

Il faut ...



Impérativement dans cet ordre !!!

Se protéger soi-même, protéger la ou les **victime(s), protéger les autres personnes** arrivant sur l'accident.

Il ne sert à rien de se précipiter pour faire une victime de plus.



Aller chercher quelqu'un qui se noie lorsqu'on ne sait pas nager est une absurdité. Avant de prendre des risques inconsidérés rappelez vous que les cimetières sont peuplés de héros et que cela n'améliorera pas l'état de la victime qu'il y ai un blessé de plus.

Après avoir pris vos précautions, vous devez assurer la sécurité de la victime et des autres. Il est nécessaire de prévenir qu'un danger existe. Des automobilistes (ou motards...) surpris peuvent avoir des réactions inadaptées et aggraver la situation.

Comment ?

Le principe général est d'éliminer le danger. En cas d'impossibilité, il faut empêcher les gens d'accéder au danger.

Lorsque l'on arrive sur un lieu d'accident, ralentir, allumer ses feux de détresse (si l'on en a), **et se stationner après l'accident.** A défaut, se stationner en amont de l'accident.



Si vous avez des passagers, la priorité est de les mettre en sécurité (hors de la zone de danger : sur les bas cotés, en hauteur...), même s'il pleut ; un bon rhume vaut mieux qu'un séjour aux urgences voire pire.

Autant que possible **il faut, délimiter et baliser le lieu de l'accident** à destination des autres usagers. Tout est bon : une lampe, des feux de détresse, un vêtement clair agité ostensiblement, un triangle de présignalisation (à 150 ou 200 m en amont).



Une bonne technique sur route consiste à placer des témoins sur les bas cotés (en sécurité malgré tout) dans les deux sens (à 150 ou 200 m en amont) et de leur demander de faire ralentir les véhicules au moyen de grands gestes.



Sur voie à sens unique (autoroute, voie rapide), placer des témoins en aval ne sert à rien. En revanche il est absolument indispensable de s'assurer que les témoins en amont ne risquent rien.

Il faut également **empêcher de fumer sur les lieux de l'accident**. Surtout en cas de d'accident de moto, le réservoir risquant de fuir. S'il y a danger, il faut **empêcher les gens d'approcher** et leur imposer un périmètre de sécurité les maintenant hors de la zone de danger.



Pour cela, mettez à profit la bonne volonté d'un ou plusieurs témoins.

Couper le contact des véhicules impliqués. Un moteur qui tourne ou des phares qui restent allumés sur un véhicule gravement accidenté peuvent provoquer un problème électrique et au pire un incendie.

Sa propre sécurité passe aussi par une signalisation efficace. De nuit se promener dans les faisceaux de phares pour être visible. Les casques motos possédant des catadioptrés il peut être utile de le garder sur soi.



Attention cependant, la vision périphérique est restreinte avec un casque.

De même certaines vestes sont équipées de bandes rétro réfléchissantes. De plus, ces équipements (veste et casque) peuvent protéger le cas échéant contre un embrasement naissant.



Naissant sous-entend peu important, donc rayonnant peu de chaleur. Un écran risque de fondre avant que vous sentiez la chaleur s'il est soumis à une température trop forte. Donc prenez garde ! ! !

Sur les autoroutes ou les voies rapides le seul salut est derrière la glissière de sécurité ou en haut d'un talus.



Gardez à l'esprit que l'espérance de vie moyenne d'un piéton sur une bande d'arrêt d'urgence d'autoroute est de 20 minutes...

3/ Alerter

Alerter est fondamental, c'est le premier maillon de la chaîne de secours.

Sans alerte, pas de secours. Sans alerte correctement faite, pas de secours correctement dimensionnés. Cette phrase semble évidente mais il arrive souvent que dans la précipitation personne ne pense à le faire. Il vaut mieux deux coups de fil que pas du tout.

Comment ?

Le moyen le plus simple est le téléphone, mais il n'est pas toujours à portée de main. Il faut donc alerter soi-même **ou** faire alerter **en envoyant quelqu'un** à la prochaine maison, à la prochaine cabine au coin de la rue, au prochain bourg **et lui demander de revenir après pour confirmer la venue des secours** (délais, consignes...).

Le **15** vous connecte au SAMU, le **17** vous relie à la police ou à la gendarmerie, le **18** est le numéro des sapeurs-pompiers, le **112** est relié soit au SAMU soit aux sapeurs-pompiers.



Tous ces services sont interconnectés. En appeler un suffit, au besoin, il vous redirigera vers celui le plus adapté.



Il est possible de composer les numéros d'urgence dans n'importe quelle cabine téléphonique sans carte. Ces appels sont gratuits, même s'ils sont passés depuis votre domicile ou votre portable.



Il est à noter que le 112 est le numéro d'urgence européen, il est donc valable dans tous les pays de l'Union. De plus, il est possible d'appeler le 112 depuis un téléphone cellulaire (GSM) sans disposer de la carte d'abonnement. Vous pouvez donc utiliser le téléphone d'une victime n'étant pas en état de vous donner son code d'accès.

Sur l'autoroute ou certaines voies rapides il est possible d'utiliser les **bornes d'appel d'urgence** (caractérisées par leur couleur orange) qui sont directement reliées aux services de sécurité (en général la gendarmerie ou les sapeurs-pompiers). Leur usage est gratuit.



Si vous avez le choix entre utiliser une borne d'urgence et un téléphone, privilégiez la borne. En effet, elles sont numérotées et votre interlocuteur saura automatiquement où vous vous trouvez.

Dans le cadre de l'alerte, il est impératif de transmettre les renseignements suivants :

Le lieu exact de l'accident (point kilométrique, repère, sens de circulation si c'est sur autoroute ou voie rapide... rues et numéro de rue, carrefours, square, place... commune si c'est en agglomération...).



Pas toujours facile lorsqu'on est en rase campagne... Un bon moyen consiste à donner à son interlocuteur le maximum de renseignements « Je suis entre telle ville et telle ville, j'ai passé un hameau, il y a une usine, un lieu dit... ».

La nature précise de l'accident (choc 2 voitures / 1 moto, chute de moto seule...). Cela permet aux secours d'apprécier le type de moyens à engager sur cette intervention.

Le nombre de victimes et leur gravité apparente (la victime parle-t-elle ? saigne-t-elle ? se plaint-elle de quelque chose ?, est-elle bloquée dans sa voiture, sous sa moto...). Cela permet aux secours d'apprécier la quantité de personnel à engager sur cette intervention.



Dans tous les cas, suivez les indications de l'opérateur(trice) que vous avez au téléphone et répondez le plus précisément possible à ces questions. Si vous ne savez plus quoi dire, laissez vous guider. Ne raccrochez jamais sans que l'opérateur(trice) ne vous l'ai demandé.

4/ Secourir

Que faire en cas de crise cardiaque ? Que faire en présence d'une brûlure chimique? Que faire en présence d'une personne agitée? Les gestes à faire dans ces situations ne s'apprennent correctement que par l'apprentissage. Cet apprentissage requiert donc de suivre une formation.



Porter secours ne s'improvise pas !!! cela doit s'apprendre



Le diplôme d'état sanctionnant cette formation s'appelle l'AFPS (Attestation de Formation aux Premiers Secours). La formation dure de 12 à 15 heures et est dispensée suivant les départements par les sapeurs-pompiers et/ou les associations de secourisme (Croix-Rouge Française, Association Départementale de Protection Civile...). Tous ces organismes disposent au moins d'une représentation départementale. La mairie de votre domicile ou la préfecture seront à même de vous les indiquer.

Durant cette formation, vous apprendrez à pratiquer sans erreur les techniques suivantes :

Protéger du suraccident (baliser, confiner...).

Transmettre une alerte aux services de secours et de soins (numéros, contenu du message, consignes...).

Savoir quand et comment réaliser un **dégagement d'urgence d'une victime en péril immédiat** (traction par les chevilles, saisie par les poignets...).

Observer l'état des fonctions vitales et **savoir reconnaître** et apprécier les signes d'une **détresse vitale**.

Conduite à tenir en présence d'une **hémorragie visible** (compression manuelle, point de compression, tampon relais...).

Conduite à tenir face à une victime inconsciente qui ventile (mise en **position latérale de sécurité**).

Conduite à tenir face en présence d'un arrêt ventilatoire ou cardio-ventilatoire (ventilation artificielle, dégagement des voies aériennes, **massage cardiaque externe**).

Conduite à tenir face aux différents cas de **malaises** d'une personne consciente (malaise simple, malaise cardiaque, malaise par manque de sucre...).

Conduite à tenir face à des **plaies et des brûlures** (comment arroser, comment protéger, distinguer la gravité d'une plaie ou d'une brûlure...).

Suspecter une **atteinte traumatique des os** et articulations. Conduite à tenir face aux différents cas (immobilisations...).



Il n'y a pas d'âge pour en manger !!! Les candidats à l'AFPS sont acceptés de 7 à 77 ans.

Quelques règles simples peuvent cependant être données à l'usage de tous :

Ne jamais bouger une victime lorsqu'on est pas habilité à le faire, sauf péril imminent.

Si la victime est debout à votre arrivée, l'allonger au sol (la tête à plat sans coussin) ou la laisser s'installer dans la position où elle se sent le mieux. Ce n'est pas parce qu'une victime est debout qu'elle est en bonne santé, même si elle dit le contraire.



L'énerverment suivant un accident peu anesthésier temporairement des douleurs même très importantes. Il existe des cas de motards étant rentrés chez eux avec plusieurs fractures et qui ne s'en sont rendus compte que plusieurs heures après.



En conséquence, ne jamais laisser partir quelqu'un du lieu d'un accident si vous avez un doute. Faites le patienter jusqu'à ce qu'il soit vu par les pompiers ou le Samu, qui eux décideront de la suite à donner.



Bien évidemment, avant d'allonger la victime, vous aurez validé que l'endroit est sûr.

Ne jamais donner à boire ou à manger quoique se soit à une victime, ni eau, ni alcool.



La tequila soigne peut être bien les morsures de cobra de John Wayne sur les rives du Rio Grande mais peut avoir des conséquences catastrophiques en cas de nécessité d'anesthésie.

Faciliter la respiration des blessés en desserrant cravate, col, ceinture, écharpe, vêtements serrés (combinaisons de cuir notamment) toujours sans bouger la victime.

Couvrir les blessés (blouson, couverture de survie...) pour leur éviter d'avoir froid.

Ne jamais laisser une victime seule.

Ne jamais laisser une victime s'endormir. La stimuler, lui parler.

Réconforter, calmer, expliquer ce qui se passe, instaurer un dialogue.



Certains sites web contiennent des fiches techniques ou des explications sur les différentes conduites à tenir. Si vous voulez en savoir davantage lancez une recherche depuis votre moteur de recherche habituel avec les mots clés « premiers secours » ou « gestes qui sauvent ». L'un des modèles du genre est <http://www.croix-rouge.fr>.

A savoir :



La loi autorise tout titulaire d'un degré de secourisme à retirer le casque d'un motard ayant chuté si ce retrait est motivé par le traitement d'une détresse vitale, qu'il est seul - en l'absence d'une autorité médicale - à pouvoir apprécier. Le fameux, "si tu tombe tu ne retires pas le casque", s'applique donc parfaitement à des non secouristes, mais en aucun cas à quelqu'un qui est formé pour gérer ce type de situation



L'opérateur(trice) du SAMU (15) est capable de vous indiquer des gestes de première urgence à réaliser sur place en fonction de la situation, n'hésitez donc pas à rappeler, même après avoir transmis votre alerte.



En présence d'un secouriste, mettez vous à sa disposition et aidez-le.



A l'arrivée des secours, expliquez la situation. S'ils ont besoin de votre aide, les services de secours se manifesteront. A défaut, reprenez votre route et soyez remerciés...